

Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault

2, route de Boyne 34120 CAZOULS D'HÉRAULT

Téléphone : 04.67.25.28.29. - Télécopie : 04.67.25.19.78.

www.eau-vallee-herault.fr - smevh@smevh.fr

Le SMEVH est membre de France Eau Publique : www.france-eaupublique.fr

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024 (Délibération n° 2023-09-21 du 28 septembre 2023)

Tarif « eau »

Désignation	Prix du m3 en € HT
Abonné 0-70 m ³	1,19
Abonné 71-180 m ³	1,32
Abonné 181-300 m ³	1,45
Abonné 301-500 m ³	1,74
Abonné supérieur à 500 m ³	2,13
Communes adhérentes	1,00
Communes clientes (Neffiès-Espondeilhan)	2,00

Tarif « prime fixe »

Désignation	Prix en € HT
Compteur DN 15 mm	100,00
Compteur DN 20 mm	140,00
Compteur DN 25 mm	180,00
Compteur DN supérieur à 25 mm	630,00

Tarif « pose compteur »

Désignation	Prix unitaire HT
Forfait pose ensemble compteur DN15	270,00
Forfait pose ensemble compteur DN20	320,00
Forfait pose ensemble compteur DN25	440,00
Forfait pose ensemble compteur DN32	555,00
Forfait pose ensemble compteur DN40	640,00
Forfait pose ensemble compteur >DN40	775,00
Forfait pose ensemble compteur combiné DN50	1.030,00

Tarif des services

Interventions diverses	Prix en € HT
Frais de déplacement	60,00
Frais d'établissement de devis (non récupérables)	60,00
Suspension, reprise de concession ou ouverture de branchement	112,00
Frais pour rejet de paiement	19,00
Etalonnage compteur (non perçu si compteur défectueux)	Frais d'expertise sur un banc d'essai du SIM (*) ou 112,00 € si exécuté par le SMEVH
Intervention sur casse réseau (hors pièces) si demande de tracé préalable	220,00
Intervention sur casse réseau (hors pièces) sans demande de tracé préalable	660,00
Frais pour suivi et surveillance des travaux applicable aux particuliers et aux communes	Tranche de travaux de 0 à 2999€ : 10% Tranche de travaux de 3000 à 6499€ : 8% Tranche de travaux supérieure à 6500€ : 5%

(*)= Service des Instruments et Mesures

Tarif des pénalités pour infraction au RSE (*)

Infractions	Amende forfaitaire
« Vol d'eau » caractérisé	1.100,00
Refus d'accès au compteur	330,00
Rupture de plomb ou intervention sur compteur	220,00
Piquage sans compteur sur branchement	550,00
Consommation sur branchement sans abonnement ni compteur	550,00
Consommation sur voie publique sans autorisation	550,00
Mancœuvre ou tentative de manœuvre sur réseau syndical	1.100,00

(*)= Règlement du Service de l'Eau du SMEVH